

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Formation INITIALE - P.S.E 1 2022/2023
- Formation INITIALE - P.S.E 2 2022/2023

Comment dois-je procéder pour remplir mon dossier ? Que se passe-t-il ensuite ?

- Je lis jusqu'au bout cette première page ;
- Je n'imprime pas cette pages : 1 ;
- Je renseigne et complète le dossier « inscription » et ses annexes ;
- Je vérifie que j'ai bien coché toutes les cases de la « feuille d'inscription. (Page 2) ;
- J'envoie le dossier **Complet** et ses pièces jointes en courrier simple à l'adresse indiquée ci-dessous ;
- Je reçois un accusé réception de mon envoi ; (par mail ou SMS)
- Mon dossier est enregistré (*La session est fixée règlementairement à 6 participants par formateur et la validation des inscriptions s'effectue dans l'ordre d'arrivée des dossiers **complets***)
- Je reçois une convocation 1 semaine avant la session de formation ;
- Je participe à la formation et à l'évaluation ;
- Je procède à la récupération de mon attestation de participation à la formation et mon certificat.
- **Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription**

Même si vous avez été formé(e)s auparavant par l'UDPS 83, vous devrez à nouveau établir un dossier

- Une photo d'identité.
- Le chèque de règlement des frais pédagogiques ou de caution pour les dossiers « avec prise en charge financière.
- la fiche de prise en charge financière signée le cas échéant (à télécharger sur le site www.udps83.com rubrique planification-stages)
- la convention de formation professionnelle signée en 2 exemplaires le cas échéant

Règlement des frais pédagogiques

- Financement personnel**: établir un chèque de 350€ à l'ordre de « **UDPS 83** ».
- si prise en charge par l'employeur** : faire renseigner un bon de prise en charge financière par l'employeur et établir un chèque **de caution** de 440€ à l'ordre de « **UDPS 83** »
- si prise en charge par un financeur par subrogation** : prendre contact avec le service formation UDPS83

Toute(s) de demande(s) de devis ou facture doit(vent) être sollicitée(s) en amont de la formation.

Adresse et coordonnées de l'organisme de formation

UDPS 83 – 4 Impasse des Eucalyptus – 13600 La Ciotat
formation@udps83.com Contacts : Marc FREZE – 06.49.95.00.21

Pièces à présenter le 1er jour de la formation :

- Une **pièce d'identité en cours de validité**
- Votre convocation

Contact : Marc FREZE
Tél : 06.49.95.00.21
Courriel : formation@udps83.com

Cadre réservé : Dossier déposé le

DOSSIER D'INSCRIPTION

- FORMATION INITIALE PSE1
OU
 FORMATION INITIALE PSE2

(Photo identité à agraffer)

Identification du candidat (*rubrique à remplir en lettres capitales*)

Nom d'usage Prénom :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance : le..... à : Nationalité :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : [] [] [] [] [] Portable : [] [] [] [] []

E-mail :

Pièce(s) à joindre obligatoirement à ce dossier d'inscription

 Les frais sont à ma charge : le tarif est de 350 €	Effectuer le règlement
 La formation est prise en charge par un organisme financeur: le tarif est de 440 €	Télécharger une fiche de prise en charge sur notre site : www.udps83.com

1 chèque pour les frais pédagogiques d'un montant de 350 € à l'ordre de « UDPS 83 »

1 chèque **de caution** pour les frais pédagogiques d'un montant de 440 € à l'ordre de « UDPS 83 » accompagné de l'attestation de prise en charge par l'organisme financeur.

****Cocher la case correspondante**

Je souhaite suivre le stage de formation initiale PSE1 du (1) _____ au _____

OU

Je souhaite suivre le stage de formation initiale PSE2 du (1) _____ au _____

(1) (indiquez la date choisie sur notre calendrier 2017/2018)

(Clôture une semaine avant début de session)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier

A.....Le :...../...../ 20__

Signature du candidat :